

ACQUISITION OFFICIELLE DE L'ÉGLISE

La Municipalité de Saint-Ubalde a officiellement acquis l'église au terme de la signature de l'acte notarié le 7 juin 2022.

Nous tenons à informer les citoyens que des travaux de réfection et de réaménagement seront réalisés prochainement, toutefois les messes et autres événements pastorales continueront d'être célébrés.

La Municipalité

DISTRIBUTION DE COMPOST

Nous invitons toute la population de Saint-Ubalde à venir chercher du compost gratuitement au garage municipal pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Une affiche sera prévue à cet effet.

Prenez note que les employés de la voirie ne feront pas de livraison à domicile. Vous devez avoir la matériel nécessaire (ex. pelle et remorque) afin de récupérer le compost.

PLAN DE COMMUNICATION – CONSEIL MUNICIPAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

Concernant le processus de communication entre la direction générale de la Municipalité, les élus, les comités et citoyens, la Municipalité désire informer la population des lignes directrices suivantes, à savoir :

- ❖ **Les élus municipaux sont les représentants auprès des citoyens et comités de sorte qu'ils sont en lien direct avec eux. Ils ont pour responsabilité de prendre les différentes requêtes des comités et citoyens et de les communiquer à la direction générale qui voit à la gestion des ressources;**
- ❖ **La direction générale établit le contact avec les employés municipaux concernés, s'il y a quoi que ce soit à transmettre comme information de la part d'un citoyen il doit le faire auprès du conseiller municipal concerné et celui-ci informe la direction générale de la situation.**

Le rôle des élus concernant les comités municipaux a été adopté suivant la résolution 2021-11-227 et peut être défini comme suit, à savoir :

Bibliothèque et Loisirs : Shirley Drouin et Louis Ouellet
CAPSA & Comité des lacs : Louise Magnan et Louis Ouellet (remplaçante Shirley Drouin)
Chambre de commerce du secteur Ouest de Portneuf : Louise Magnan
Comité de développement durable, de la planification stratégique & famille : Mario Montambault
Comité d'embellissement : Louise Magnan et Shirley Drouin
Comité d'employeur : Pascal Cauchon et Louis Ouellet
Comité d'urbanisme : Michel Gingras (remplaçant Pascal Cauchon)
Pompiers : Pascal Cauchon et Michel Gingras
RRGMRP : Guy Germain (remplaçant Louis Ouellet)
Sécurité publique (SQ, mesures d'urgence) : Pascal Cauchon, Louise Magnan, Michel Gingras et Mario Montambault
Soins de santé dans Portneuf : Louise Magnan
Voirie : Mario Montambault et Pascal Cauchon
Parc naturel régional de Portneuf : Pascal Cauchon
Relayeur à la Table de concertation de Portneuf : Louise Magnan
Garderie : Louise Magnan et Pascal Cauchon
Communication : Louis Ouellet et Shirley Drouin
Fosses septiques : Louise Magnan et Mario Montambault
OMHGP : Shirley Drouin (remplaçant Michel Gingras)
Église : Louise Magnan et Shirley Drouin

Le maire est nommé d'office sur tous les comités municipaux.

La population est donc invitée à communiquer avec les élus par courriel selon l'adresse du conseiller concernée par la demande :

Guy Germain : mairie@saintubalde.com

Louise Magnan : lmagnan@saintubalde.com

Louis Ouellet : louellet@saintubalde.com

Shirley Drouin : sdrouin@saintubalde.com

Michel Gingras : mgingras@saintubalde.com

Pascal Cauchon : pcauchon@saintubalde.com

Mario Montambault : mmontambault@saintubalde.com

La Municipalité